

PREFECTURE DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

CABINET DU PREFET

DIGNE-LES-BAINS, le 27 JAN. 2010

*Affaire suivie par
Monsieur François OUSSET
adjoint administratif*

Tél. : 04 92 36 73 21
Fax : 04 92 32 40 63

référence à rappeler :
FO/FO n° INT.10016

Monsieur le Président,

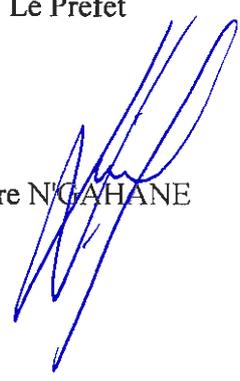
Vous m'avez fait part de l'intérêt que vous portez à la mise en place d'un service de réanimation au sein du nouvel hôpital de Manosque.

Je ne suis pas insensible aux arguments que vous avancez à l'appui de votre requête. Aussi je la transmets à Madame la Directrice départementale des affaires sanitaires et sociales, en lui demandant de la relayer auprès des instances décisionnelles de l'agence régionale de l'hospitalisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet

Pierre N'GAHANE



Monsieur Jean-Luc MONTEIL
Président
UNION DES ENTREPRISES
27 allée des Genêts
04200 SISTERON